
Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente des biens d'émigrés dans le district de Castel-Sarrasin, lors de la séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente des biens d'émigrés dans le district de Castel-Sarrasin, lors de la séance du 18 floréal an II (7 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 112;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26324_t1_0112_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

libres, l'esclavage aboli, l'indigence secourue, tels sont le sujet de notre admiration, et ce qui nous fait vous inviter à rester à votre poste jusqu'à la paix.

Le salpêtre est à l'ordre du jour dans notre commune; quoique nous soyons tous agriculteurs et sans y vaquer, nous avons juré de n'avoir point de repos que nous n'ayons fourni le contingent que chaque citoyen doit s'imposer.

Nous avons remis au district l'argenterie de notre ci-devant église et tous les hochets de la superstition.

L'inauguration du temple de la Raison est faite; nous y lisons les loix au peuple tous les décadis; accordez nous le susdit temple pour ce précieux usage, seul bâtiment existant dans la commune qui soit assez vaste.

Décrétez, Citoyens, que l'on s'abstienne de toute espèce de travail au dehors les jours de décade, et la France aura bientôt oublié qu'elle a eu un culte autre que celui de la vérité et de la Raison, des cloches et des prêtres, ou si elle s'en souvient ce ne sera qu'autant qu'elle souffrira encore du mal qu'ils ont fait. Mais vous réparerez tous les maux et tous les torts faits à l'humanité et bientôt nous jouirons sans aucune inquiétude du fruit de notre sage Constitution, dans l'abondance, l'égalité et la liberté.

Nos récoltes ont la plus belle apparence, elles s'annoncent pour très précoces; la terre se préparant au mieux, nous allons ensemençer du millet abondamment; avec moins de bras nous avons fait le double du travail que précédemment; le génie républicain nous aide et nous soutient dans nos travaux; de la même manière qu'il vous aide à reconnaître les traîtres, les contre-révolutionnaires, et à les punir; que la hache nationale en fasse justice, ils empoisonnent le sol de la liberté ».

ARMINGAUD (*maire*), SALINIER (*agent nat.*),
ROUDEZ (*présid. de la Sté popul.*), Bernard
RAYNAUD (*secrét.*).

4

L'agent national, près le district de Romans, annonce à la Convention que, depuis le 29 brumaire jusqu'au 30 germinal, la vente des biens des émigrés, estimés 1,427,136 liv. 6 s., s'est élevée à 2,326,300 liv. (1).

Il observe que les immeubles d'émigrés qui restent à vendre sont, par aperçu, plus considérables que ceux déjà vendus (2).

Insertion au bulletin, et renvoi au Comité des domaines nationaux (3).

5

L'agent national près le district de Castel-Sarrasin, annonce que des biens d'émigrés estimés 9,987 liv. ont été vendus 25,555 liv. (4).

(1) P.V., XXXVII, 37. Bⁱⁿ, 18 flor. (suppl^é).

(2) J. Perlet, n° 595.

(3) P.V., XXXVII, 37.

(4) P.V., XXXVII, 37.

Il écrit que le peuple de ce pays se distingue par le zèle qu'il montre à faire des sacrifices continuels pour le bien de la chose publique. Il obéit avec joie à toutes les réquisitions ordonnées par la Convention. L'esprit public est excellent et révolutionnaire. La confiance dans l'énergie et les lumières du gouvernement est si grande que les biens d'émigrés se vendent avec beaucoup de succès (1).

(Applaudissements).

Insertion au bulletin et renvoi au Comité des domaines (2).

6

La Société populaire de Sury, département de Loire, écrit à la Convention nationale que cette commune, peu favorisée de la fortune, mais riche en patriotisme, enflammée du désir de voir pulvériser les ennemis de la patrie, vient d'établir une fabrique de salpêtre, qui a déjà fourni 3 quintaux de ce sel exterminateur des brigands qui voudraient nous asservir.

Elle annonce le dépôt qu'elle vient de faire au district, de 179 chemises, 2 habits, 2 vestes, une culotte, une paire de souliers, 13 paires de bas, 22 liv. 10 s. en numéraire, 1,134 liv. 10 s. en assignats, une très-belle tente, et 19 onces d'argenterie, non compris les envois précédemment faits, et qui ont été annoncés pour les défenseurs de la patrie.

Courage, représentants, continuez vos glorieux travaux, disent les membres de cette société; nous sommes debout pour vous défendre, jusqu'à ce que le crime soit disparu du sol sacré de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Sury, 20 germ. II] (4).

« Citoyens représentants,

La Société populaire de Sury, toujours enflammée du désir de voir pulvériser les ennemis de sa patrie et de contribuer de toutes les manières à leur anéantissement, consultant moins ses forces que sa haine pour la tyrannie, vient, aidée des municipalités qui l'avoisinent, de déposer au district de Boën, en dons patriotiques pour ses frères d'armes, 179 chemises, 2 habits de drap, 2 vestes, 1 culotte, 1 paire de souliers, 13 paires de bas, 22 livres 19 sols d'argent monoyer, une très belle tente appelée ci-devant marquise, 1 134 l. 60 s. en assignats, et 19 onces d'argenterie, non compris plus de 160 marcs déjà envoyés précédemment, pris dans notre église, ainsi qu'un calice remis au citoyen représentant Javogues.

Ces dons, pères de la patrie, quoique peu conséquents au premier coup d'œil ne peuvent être que l'effet d'un élan du plus pur patriotisme, et vous en serez convaincus lorsque vous serez assurés du peu de moyens des individus qui composent ce canton dont tous les riches sont disparus.

(1) J. Sablier, n° 1305.

(2) P.V., XXXVII, 37. J. Perlet, n° 595; M.U., XXXIX, 295; J. Fr., n° 591.

(3) P.V., XXXVII, 37. Bⁱⁿ, 18 flor. (suppl^é) et 20 flor.

(4) C 302, pl. 1084, p. 3.